

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

4 octobre 2013

---

**GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1400)**

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° 236

présenté par  
Mme Duby-Muller

-----

**ARTICLE 3**

À l'alinéa 19, substituer aux mots :

« les régimes »

les mots :

« le système ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les excédents du FRR ne doivent pas servir à équilibrer les régimes spéciaux de retraite et de la fonction publique, mais doivent être consacrés exclusivement à la sauvegarde financière du système de retraite.

Tel est l'objet de cet amendement.